



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17217
24 mai 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 24 MAI 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la lettre que vous a adressée S. Exc. M. Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) S. RAJAI-KHORASSANI

ANNEXE

Lettre adressée au Secrétaire général par S. Exc. M. Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran

Comme vous le savez, en réponse à la dernière déclaration faite par le Conseil de sécurité condamnant l'utilisation des armes chimiques, le régime criminel iraquien a annoncé non seulement qu'il formulait des réserves à propos de certains points de la déclaration, mais aussi qu'il n'hésiterait pas à utiliser tous les moyens en son pouvoir dans sa guerre d'agression. Il est bien clair que pareille réponse indique simplement que l'Iraq entend bien continuer de violer les règles du droit international, y compris le Protocole de Genève de 1925 réglementant l'utilisation des armes chimiques.

Malheureusement, le problème ne s'arrête pas là. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration à la Conférence du désarmement à Genève, les armes chimiques utilisées par le régime iraquien au cours de ces dernières années se sont améliorées et multipliées. Nul n'est besoin de répéter que la poursuite de cette évolution menace non seulement la paix et la sécurité de la région, mais également celle du monde, comme le Conseil de sécurité et vous-même, le savez très bien. Je voudrais répéter et souligner avec insistance que les réactions manifestées par l'Iraq à ce jour à la déclaration du Conseil de sécurité, à la condamnation par les autres pays de l'utilisation des armes chimiques et aux efforts que vous avez déployés pour faire cesser l'utilisation de ces armes, démontrant que les résolutions, déclarations et demandes, toutes pertinentes et nécessaires qu'elles soient, ne suffisent pas pour amener le régime baassiste d'Iraq à mettre un terme à l'utilisation continuelle d'armes chimiques.

Le Conseil de sécurité, qui est tenu par la Charte des Nations Unies de maintenir la paix et la sécurité, ne devrait pas estimer s'être acquitté de ses obligations en se contentant de publier une déclaration, qui manque malheureusement de la clarté voulue lorsqu'elle condamne le régime iraquien.

Je suis certain que vous conviendrez que les travaux et obligations du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies, tels que définis par la Charte, ne peuvent se limiter à produire des déclarations, des résolutions et des documents qui seront versés aux archives. Ces institutions doivent mettre en oeuvre tous les moyens internationaux en leur pouvoir pour mettre fin immédiatement et définitivement à toute violation des règlements internationaux, notamment les violations qui menacent gravement la paix et la sécurité internationales. Actuellement, une telle menace existe pour la communauté internationale et surtout pour la République islamique d'Iran, car toutes les demandes et tous les recours adressés aux organisations internationales n'ont abouti à aucun résultat pratique.

Que faut-il faire face à la multiplication et à l'utilisation des armes chimiques par l'Iraq? Existe-t-il une solution autre que les représailles directes menées par les victimes de ces armes chimiques? A moins que l'on ne propose une autre solution, il est à craindre que nous assistions très bientôt à une formidable course aux armements chimiques dans le monde. Nous espérons que le Conseil de sécurité et vous-même voudrez bien fournir une réponse claire à ces questions à la République islamique d'Iran et à la communauté internationale.

Le Ministre des affaires étrangères de la
République islamique d'Iran,

(Signé) Ali Akbar VELAYATI

